PEI 2016 - RETROPLANNING PREVISIONNEL DES OPERATIONS A MENER

	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Avril				*Transmission des données par les caisses nationales*															*Transmission par les caisses nationales du montant de l'intéressèment aux caisses locales*							*Notification aux salariés de leur intéressement par les caisses - Remise des bordereaux de versement sur le PEI*					

Commission Nationale de l'Intéressement

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Mai	*Le salarié remet à son service du personnel son bulletin d'option (épargne ou versement) A défaut les sommes sont épargnés dans le PEI*												*Saisie par les organismes du montant investi par chaque salarié dans les fonds PEI et transmission à Natixis des fichiers sommes que les salariés souhaitent investir*						*Réception par Natixis des flux financiers envoyés par les organismes*							*Contrôle des flux financiers et régularisation par Natixis*				

Date limite de compensation impérative

	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Juin	*Envoi par Natixis des relevés d'investissement à chaque salarié ayant investit dans le PEI*																													